

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 25 (1880)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 6

Lausanne, le 18 Mars 1880.

XXV^e Année.

SOMMAIRE. — Exposition des principes qui doivent diriger le combat actuel de l'infanterie, p. 113. — Services d'infanterie en 1880 (*suite et fin*), p. 122. — Nominations et promotions, p. 125. — Nouvelles et chronique, p. 126.

ARMES SPÉCIALES. — Des fortifications en Suisse, IV, p. 129. — Avis, p. 144.

Exposition des principes qui doivent diriger le combat actuel de l'infanterie ¹.

Autres armes, autre tactique.

Avant l'invention des nouvelles armes, l'idéal tactique du chef de bataillon se bornait à exiger de son bataillon l'instruction dont il avait besoin pour manœuvrer régulièrement au milieu d'une grande masse de troupes et il le conduisait au combat avec les formations du champ de manœuvres, tout en tenant lui-même sa troupe en main.

Nous voyons les guerres de la Révolution apporter un grand changement dans la tactique, on aborde toute espèce de terrain pour peu qu'il soit praticable. Les formations desquelles on avait besoin se développèrent de plus en plus. L'ordre ouvert n'existait que comme formation auxiliaire.

Plus tard, depuis les premiers progrès réalisés dans la fabrication et la théorie balistique des armes à feu, l'ordre ouvert tend à prendre une place de plus en plus importante dans la tactique.

En 1859, les fusils rayés permettaient aux tirailleurs de lutter avec l'ancien ordre en masse.

En 1870-71, les fusils se chargeant par la culasse leur ont donné la supériorité sur les autres formations.

Dès lors, l'infanterie a choisi comme ordre favori l'ordre en tirailleurs et l'on doit s'appliquer à instruire les troupes de telle sorte qu'on en arrive à obtenir l'ordre dans le désordre.

Les soutiens des lignes de tirailleurs devront parfaitement savoir passer de l'ordre serré à l'ordre ouvert, car souvent, pendant une action et afin d'éviter des pertes, ces manœuvres seront exécutées.

Toutefois, arrivé au point désigné avec sa troupe, son chef devra de suite la réorganiser, ce qui se fera d'autant plus facilement si on s'est donné pendant les écoles la peine d'exercer la chose pratiquement et surtout sur un terrain qui s'y prête.

Essayons d'esquisser rapidement les principes qui doivent diriger le combat actuel de l'infanterie. — Ordre serré. — Instruction du soldat en vue du combat de tirailleurs. — Supériorité de cette formation. (Mouvements. Feu.) — Déploiements. Ralliement. — Se porter en avant. (Soutiens. Réserves.) — Direction du feu, contre *In-*

(1) Mémoire présenté au concours de la Société fédérale des officiers de carabini-
niers par le capitaine Bovy-Lysberg Voir notre dernier numéro.